

Informations pour les parents – disponibles également en albanais, allemand, anglais, arabe, bosniaque et turc

Des jeunes musulmans et des jeunes musulmanes apprennent un métier en Suisse

Quel est le but de cette fiche d'information?

Environ 70% de tous les jeunes en Suisse apprennent un métier après l'école obligatoire. Ils font une formation professionnelle initiale. L'expérience nous montre cependant que les jeunes étranger-ère-s, et particulièrement les jeunes musulman-e-s, font moins souvent une formation après l'école obligatoire que les jeunes suisses, et qu'ils ou elles fréquentent très rarement une école du degré secondaire II. Cela signifie qu'ils ou elles ne trouveront pas de travail qualifié. Cette fiche d'information a pour but de montrer que les jeunes musulman-e-s peuvent très bien s'intégrer dans le monde du travail en Suisse si les parents et les entreprises sont ouverts et flexibles.



A qui s'adresse cette fiche d'information?

Cette fiche d'information s'adresse aux parents de jeunes musulman-e-s. Elle est le fruit d'une collaboration entre l'orientation professionnelle et des spécialistes musulmans, ainsi que des représentants des communautés musulmanes.

Vie et formation en Suisse

L'école et la formation professionnelle occupent une place importante et centrale en Suisse. Cela devrait également être le cas pour les musulmans et musulmanes. Une personne qui connaît beaucoup de choses se débrouille mieux dans la vie et peut mieux se défendre. L'apprentissage de la langue est primordial.

Formation professionnelle initiale

La formation professionnelle initiale est l'apprentissage d'un métier dans un des domaines suivants: artisanat, industrie, commerce, agriculture, social ou éducation.

Cette formation dure 3 ou 4 ans. Il existe également une formation professionnelle initiale de 2 ans pour les jeunes qui ont des difficultés à l'école et dont les connaissances linguistiques ne sont pas (encore) suffisantes. Lors de la formation professionnelle, les jeunes sont en général initié-e-s au travail pratique dans une entreprise et suivent des cours de théorie et de culture générale à l'école professionnelle. Les personnes qui ont terminé une formation professionnelle initiale ont la possibilité de trouver du travail en tant que professionnel-le qualifié-e. La formation professionnelle initiale représente une bonne base pour de nombreuses carrières. En effet, il est possible d'apprendre un deuxième métier, de se spécialiser, de se perfectionner et de devenir chef-fe, par exemple. Des professionnel-le-s qualifié-e-s qui sont doué-e-s à l'école ont la possibilité de faire une maturité professionnelle et d'étudier dans une haute école spécialisée, ou après une année supplémentaire de préparation, d'étudier à l'université. Une chose est sûre: le

monde du travail évolue constamment. Ce n'est pas suffisant d'apprendre un métier. Il est absolument nécessaire de continuer à se former.

Comment choisir un métier?

En Suisse, il est possible d'apprendre plus de 250 métiers. Certains métiers sont plutôt pratiques, pour d'autres il est nécessaire d'avoir de très bonnes connaissances linguistiques ou en mathématiques. Le métier devrait convenir aux intérêts et aux aptitudes de la jeune personne. Cela veut donc dire que choisir un métier exige beaucoup d'attention. Les parents et les jeunes devraient absolument s'informer à temps (normalement à partir de la 8^e année) des possibilités de formation, des exigences des différentes formations et des démarches à entreprendre pour trouver une place d'apprentissage. Ainsi, ils et elles pourront prendre une décision en connaissance de cause et sauront où obtenir de l'aide.

Où peut-on obtenir des informations et des conseils?

Les jeunes et leurs parents peuvent obtenir des informations en participant à des séances d'information. Les centres d'orientation professionnelle offrent également d'innombrables brochures sur les métiers et mettent à disposition des jeunes des adresses d'entreprises et d'écoles. Les jeunes qui ne sont pas sûr-e-s de leur choix professionnel devraient absolument prendre rendez-vous à l'orientation professionnelle pour une consultation individuelle. Les adresses des centres d'orientation professionnelle peuvent être obtenues à l'école ou auprès de la commune.

Chaque canton a au minimum un centre d'orientation professionnelle: www.orientation.ch > Offices d'orientation. Ces centres sont souvent mieux connus sous leur abréviation: en Suisse alémanique: BIZ; en Suisse romande: OP, OSP, OCOSP.

Pourquoi est-il important de faire une formation après l'école obligatoire?

Les personnes qui n'ont pas de formation ne peuvent pas obtenir d'emploi bien rémunéré. En Suisse, les entreprises ont de moins en moins besoin d'employé-e-s non qualifié-e-s. Le chômage augmente en Suisse également. Les personnes les moins qualifiées ont beaucoup de difficultés à trouver du travail. Les filles devraient également faire une formation afin de pouvoir, à l'avenir et si nécessaire, aider à subvenir aux besoins de la famille. En Suisse, les familles avec des enfants ont souvent besoin de deux salaires. De plus, d'après la loi suisse, ce n'est plus l'homme seul qui est responsable de l'entretien de la famille.

Les filles courent-elles un danger si elles effectuent une formation dans une entreprise?

Les lois suisses protègent les femmes et les hommes des harcèlements sexuels qu'ils ou elles pourraient subir à leur place de travail. Les employeurs sont responsables de faire respecter ces lois dans leurs entreprises.

Les prescriptions islamiques concernant la nourriture peuvent-elles être suivies?

La plupart des places d'apprentissage se trouvent dans des petites et moyennes entreprises. Ces firmes ne disposent en général pas de cantine. Les jeunes peuvent apporter leur repas depuis la maison. Les cantines des grandes entreprises offrent fréquemment des repas végétariens. Il devrait donc être tout à

fait possible de suivre les prescriptions alimentaires islamiques. Il n'existe nulle part l'obligation de boire de l'alcool.

Une précision importante: les apprenti-e-s cuisinier-ère-s doivent apprendre à préparer la viande de porc, même s'ils ou elles ne doivent pas la manger. Durant leur formation, les spécialistes en restauration (les personnes qui font le service dans les restaurants) doivent apprendre à vendre et à servir de l'alcool et savoir conseiller les clients qui souhaitent boire de l'alcool. Après la formation, il leur est toutefois possible de chercher un emploi dans un restaurant qui ne sert pas de porc et/ou pas d'alcool.

Est-il possible pour une fille portant le foulard de faire une formation?

En principe, une fille portant le foulard peut très bien faire une formation. La décision dépend de l'employeur. Beaucoup de gens sont irrités par le port du foulard. Dans certaines entreprises (les banques, par exemple), les employé-e-s doivent se soumettre à des prescriptions vestimentaires à certains postes de travail (au guichet, par exemple). Dans ces cas-là, le port du foulard n'est pas possible. Les filles et leurs parents devraient réfléchir à ce qui est plus important pour elles et pour eux, car il est certainement plus difficile de trouver une place d'apprentissage pour une fille qui porte le foulard que pour une autre qui ne le porte pas. Un employeur a le droit d'engager qui il veut. Si une fille souhaite porter le foulard, elle devra pouvoir l'expliquer clairement lors de l'entretien de présentation.

Formation dans le domaine de la santé

Dans le passé, les hôpitaux suisses connaissaient la séparation des sexes, du moins en ce qui concerne les soins donnés aux femmes par des femmes uniquement. De nos jours, ce n'est plus le cas. Après la formation professionnelle initiale d'assistante en soins et santé communautaire, les femmes peuvent, si elles le souhaitent, chercher du travail dans une maternité ou dans le département gynécologique d'un hôpital. De plus il est possible de se spécialiser et de se perfectionner dans différents domaines de la santé (laboratoire, sage-femme), dans des métiers du social ou dans l'économie ménagère.

Trajet pour se rendre au travail

Il n'est pas toujours possible de remédier au fait que le domicile soit éloigné du lieu de formation ou de l'école professionnelle. Il est vrai que dans les sociétés islamiques ou dans des sociétés traditionnelles, il est inconvenant pour des femmes et des jeunes filles de se déplacer sur de grandes distances sans être accompagnées. Mais ces prescriptions n'existent que pour assurer protection et sécurité aux femmes et aux jeunes filles et non pas pour restreindre leur liberté de mouvement. Là où la sécurité publique est assurée, ce qui est le plus souvent le cas en Suisse, les femmes et les jeunes filles n'ont pas besoin d'être accompagnées.

La plupart des enfants de familles immigrées – des familles musulmanes également – vont rester en Suisse. S'ils ou elles veulent avoir du succès en Suisse, ils ou elles doivent apprendre à concilier leur identité culturelle et religieuse avec les exigences du monde du travail et de la vie en société en Suisse.

Plus d'informations sur internet

www.berufsberatung.ch/migration
www.orientation.ch/migration